



Un Président du Conseil européen médiatique. Sans plus.

publié le 23/11/2009, vu 3061 fois, Auteur : [Benjamin Chouteau](#)

Les 27 viennent de désigner le premier Président du Conseil européen. Cela a-t-il été bien utile?

L'Europe vient de trancher. Le premier Président de l'Union Européenne sera M. Herman Van Rompuy. Vous le connaissez ? Surement un peu plus depuis hier soir. A la tête de la Belgique depuis Décembre dernier, ce flamant a réussi l'exploit de réconcilier, au moins provisoirement, la Flandre et la Wallonie. Ce que n'avait pas réussi à faire son prédécesseur, Yves Leterme.

Mais on peut regretter cette décision, tout comme la nomination d'une britannique inconnue en tant que Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Mme Catherine Ashton, si elle occupe la place de commissaire au commerce depuis tout juste un an, ne se formalise pas d'avoir une place bien inférieure à celle qu'on avait voulu lui donner avec le projet de constitution.

Ce qui est aussi regrettable est la procédure de nomination de ces deux postes. Dans les couloirs obscurs de l'Europe s'est en effet décidé de l'attribution de ces places. Bien loin des citoyens. Et si la France et l'Allemagne dominant habituellement les débats européens, on ne peut que regretter l'absence de débat démocratique européen pour connaître les opinions des différents candidats. Et même d'ailleurs l'établissement d'une liste officielle. Mais l'absence de démocratie ne caractériserait-elle d'ailleurs pas l'Europe ? Cette énorme machinerie administrative qui en 60 ans n'a toujours pas réussi à mettre le citoyen au cœur de son fonctionnement ? Pour preuve, avant même le vote des Etats membres hier soir on savait déjà qui occuperaient ces postes. Tout était joué d'avance. Comme d'habitude. Le Parlement européen ne fait d'ailleurs pas parti du processus, Peut être fera-t-il entendre sa voix lors de la nomination des commissaires, en guise de revanche.

Outre cette main mise des Etats membres sur ce qu'on aurait pu attendre d'un système démocratique, c'est le choix de ces personnes qui est contestable. Enfin, si on se place dans la perspective d'une Europe forte capable de parler d'une seule voix. Le nouveau Traité de Lisbonne prévoit que le Président du Conseil européen aura pour mission de faciliter la cohésion et le consensus au sein du Conseil européen, et d'assurer à son niveau et en sa qualité la représentation extérieure de l'Union pour les matières relevant de la politique étrangère et de sécurité commune (article 15 du Traité sur l'Union Européenne). Il devra en outre concilier ces attributions avec le Haut représentant pour les affaires étrangères. Si ce texte prévoit son élection, on a pu voir qu'en fait d'élection, il n'y a rien eu.

Un des problèmes qui va notamment se poser va être les pouvoirs effectifs de ce Président qu'on a sans doute trop longtemps mis à un très haut niveau. Ce Président devra en effet concilier ses attributions avec la présidence tournante du Conseil, toujours d'actualité. N'aura-t-il donc pas dès lors un rôle purement administratif d'organisation des réunions du Conseil, devant se courber

devant la volonté de l'Etat présidant le Conseil ? Il y a en effet de fortes chances que ceci se produise, et ce n'est donc pas un hasard si nos gouvernements ont nommé un Président du Conseil qui aura la faculté de plaire à leurs exigences. D'ailleurs, que pourra rétorquer un Président du Conseil qui n'a pas eu de légitimité démocratique, contrairement aux chefs de l'Etat et de gouvernement des différents Etats membres.

Alors, ce nouveau Président du Conseil sera-t-il la personne que les chefs d'Etat étrangers appelleront pour discuter d'un sujet européen ? On peut là encore en douter, car que pourra t-il leur apporter de concret ? Vraisemblablement rien de plus qu'auparavant, puisque si un homme fort et charismatique aurait pu avoir un peu d'influence sur un Etat membre autre que le sien, M. Van Rompuy n'en disposera assurément pas, étant issu d'un petit Etat membre et ne disposant, vraisemblablement, d'un caractère suffisamment fort. Mme Ashton pour sa part semble bien heureuse de s'être vu attribuer ce poste, elle qui est issu d'un pays toujours réticent aux avancées européennes, et qui ne connaît pas grand-chose aux affaires étrangères, étant issu d'un Labour qui s'est si souvent montré nombriliste.

Est-ce à dire que les changements apportés par le Traité de Lisbonne ne sont pas tant que ça des progrès ? Non, car il traite de sujets autrement plus intéressants, et plus pratique sur le plan fonctionnel, et tellement moins politique que la nomination d'un Président du Conseil fantoche et d'une Haute représentante qui aura le loisir de cantonner son activité à celle qu'est sa position, c'est-à-dire de Commissaire européenne.

Et pour autant, peut-on dire que tout cela est préjudiciable à l'Europe ? Oui, car le citoyen ne s'est une fois de plus pas reconnu dans cette Europe qui n'est décidément pas faite pour lui, mais bien pour les dirigeants européens. Mais de toute façon rien n'est très grave en ce domaine, puisque finalement, et malgré les demandes irlandaises, la France est quand même qualifiée pour la Coupe du Monde, ce qui aux yeux des français, est quand même bien plus important !

Benjamin Chouteau